



Maison de la Laïcité Morlanwelz



bpost
PB-PP | B-00000
BELGIQUE(N)-BELGIQUE
N° D'AGRÉEMENT : P912287

Le Courier Laïque
N°228 mars 2025

20 mars
L'événement
du mois
au Ciné-débat
des résistances



Dans ce numéro

Accord de gouvernement fédéral : L'avenir ne s'éclaire pas pour les laïques	p. 3
Jeudi 13 mars : LE CINÉMA DE MINUIT...À 17 H : « L'impossible MR Bébé » de Hawks	p. 4
Jeudis 13 et 27 mars à 10 et 13h : art floral	P. 6
Lundis 03 et 24 mars à 14h : atelier d'aquarelle	P. 6
Mardis 11 et 25 mars dès 13h30 : après-midi Scrabble	P. 6
Jeudi 20 mars à 19h : Ciné-débat des Résistances : Anatomie d'une chute de Justine TRIET	P. 7
Accord de gouvernement fédéral : L'avenir ne s'éclaire pas pour les laïques -Suite de l'article	P. 9
Les États-Unis : Ennemis de notre démocratie ?	P. 13
Lundi 17mars : « Les Lundi du Préau » 12 h 30 : repas 14 h 15 : « Des maisons de charité aux centres hospitaliers » par Achille Van Yperseele	P. 15

Accueil : 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

FACEBOOK : - [Maison de la Laïcité de Morlanwelz](#)
- [Morlanwelz balade laïque](#) (réservé uniquement aux membres)

N° de compte : [BE76 0682 1971 1895](#)

Contact président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Mail : ynicaise41@gmail.com

Cotisation 2025

La cotisation annuelle reste fixée à 17 € par membre.

Elle n'a pas été augmentée depuis 2020.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque ».

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2025

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations).

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Accord de gouvernement fédéral : L'avenir ne s'éclaire pas pour les laïques



Le Centre d'Action Laïque a analysé l'accord du gouvernement fédéral à la lumière du mémorandum envoyé, avant les élections législatives, à l'ensemble des partis démocratiques.

Le texte de l'analyse complète est consultable sur le site du CAL.

Je vous présente une synthèse des points principaux du document comportant 14 pages.

Yvan Nicaise

Le Centre d'Action Laïque considère donc globalement que l'accord de gouvernement fédéral ne va que très partiellement dans le sens de son aspiration à une société plus libre, plus juste et plus fraternelle.

S'il est évident que le verdict des urnes doit être respecté, d'une façon générale, l'accord de gouvernement fédéral pose des questions et suscite des inquiétudes.

Questions et inquiétudes

D'abord, le Centre d'Action Laïque s'interroge sur le peu de considération dont témoigne cet accord à l'égard des catégories de population déjà fragilisées. Il en va ainsi par exemple des allocataires sociaux ou des migrants.

Ce n'est pas mieux s'agissant des femmes que l'accord place avant tout dans une position victimaire (avec des mesures certes nécessaires comme la lutte contre les violences faites aux femmes) sans que soient initiées des nouvelles politiques assurant leur véritable égalité et donc leur émancipation.

Suite en page 9

LE CINÉMA DE MINUIT



LE 13 MARS
2025
17H

PAF : 4€ - ART.27:1,25€
INFO : 064/44.23.26
laicite.mlz@hotmail.com

Place Albert 1er, 16A
7140 Morlanwelz

Editeur responsable : Yvan Nicaise

Place Albert 1er, 16A, 7140 Morlanwelz



LE CINÉMA DE MINUIT... À 17 H

L'IMPOSSIBLE MR BEBE est un Film américain tourné en 1938 avec, dans les rôles principaux, Gary Grant et Katherine Hepburn.

Présentation

En résumé, il s'agit de la rencontre d'une jeune femme du monde, d'un léopard apprivoisé et d'un paléontologue à la recherche d'un os de dinosaure.

Commentaire de la presse d'aujourd'hui

Ceux qui n'aiment pas ce film semblent passer à côté de l'essentiel : il est supposé être ridicule et n'avoir aucun sens ! c'est ce qui le rend drôle !

Cary Grant et Katherine Hepburn sont tous deux très doués dans ce genre de comédie, en pleine forme ici, et travaillent très bien ensemble. Ce film n'est jamais ennuyeux. Dès qu'un rire s'arrête, un autre commence.

L'Impossible Monsieur Bébé est probablement l'une des comédies les plus réussies de la comédie hollywoodienne poussée à l'excès, où les situations les plus farfelues s'enchaînent aux dialogues les plus percutants à un rythme trépidant. Outre son rythme infernal et ses dialogues savoureux, *L'Impossible Monsieur Bébé* impose également le personnage féminin comme le meneur de l'intrigue. Si Susan demeure maladroite, elle est avant tout intelligente et volontaire, elle parvient à emmener David dans son périple et le séduit. Katharine Hepburn est alors l'incarnation de la femme émancipée, élégante et drôle. Elle domine un Cary Grant dépassé par les événements. Arrivés dans la maison de la tante, les quiproquos s'enchaînent à vive allure. Howard Hawks n'hésitait d'ailleurs pas à réécrire certaines scènes au cours du tournage. Les fameux censeurs du code Hays ne virent pas la plupart des sous-entendus sexuels du scénario, que l'ensemble du casting interprète avec une jubilation certaine.

Un exemple parmi d'autres : la merveilleuse scène où pour cacher la culotte de Susan dont il a déchiré la robe, David marche derrière elle en se collant à ses fesses (une idée de Cary Grant lui-même)...

Plus d'informations lors de la présentation avant la projection du film.

Entrée 4 € -Art.27 : 1,25 €.

Jeudi 13 mars
« L'impossible MR Bébé »
De Howard Hawks

Jeudis 13 et 27 mars à 10 et 13 h : art floral

En cette période de festivités carnavalesques, les montages floraux peuvent librement laisser la place à l'imagination des participantes. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Au plaisir de nous retrouver à 10 ou à 13h.

Participation : 16 € - fleurs et café compris.

Prochaines dates : 10 et 24 avril.



Marie-Christine Cuchet

Lundis 03 et 24 mars dès 14h : atelier d'aquarelle

De mois en mois, la créativité et la qualité des aquarelles font le bonheur des participant.e.s.

Notre atelier continue à se réunir deux fois par mois.

Les nouveaux aquarellistes se sentent bien intégrés : c'est super.

La participation est toujours de 5 €, café et papier offerts.

Prochaine date : 14 avril.



Monique Piret

Mardis 11 et 25 mars dès 13h30 : après-midi Scrabble

Les amateurs de Scrabble partagent leur passion de 13h30 à 16h30.

Les tables se constituent, quel que soit le niveau, chacun y apportant ses connaissances et ses astuces.

L'entrée est gratuite et la consommation est souhaitée.

Prochaines dates : 8 et 22 avril.



Georges Gérard



CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES Place Albert 1^{er} 16A - Morlanwelz

2025

FESTIVAL DE CANNES 2023

SANDRA HÜLLER SWANN ARLAUD MILO MACHADO-GRANER ANTOINE REINARTZ

ANATOMIE D'UNE CHUTE



ANATOMY OF A FALL

UN FILM DE JUSTINE TRIET



**JEUDI
20 mars
19h00**

P.A.F: 4€ - Article 27
(1.25€ sur présentation du
ticket disponible au CPAS)
Étudiants: 2€
info: 064.44.23.26

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Débat avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1^{er}, 16a 7140
Morlanwelz

Exempt de timbre - manifestation culturelle



CINÉ-DÉBAT DES RÉSISTANCES

Jeudi 20 mars à 19h

ANATOMIE D'UNE CHUTE

Réalisatrice Justine TRIET

2023 (France)

Palme d'or à Cannes 2023, ce film est nommé onze fois aux César 2024 et en remporte six, dont ceux du meilleur film, de la meilleure réalisation, de la meilleure actrice et du meilleur scénario original.

Présentation

Dans un chalet isolé en montagne près de Grenoble, Samuel Maleski écoute de la musique dans son grenier, si fort que sa femme, Sandra Voyter, romancière allemande, demande à reporter son entretien avec une étudiante qui l'interviewait. Leur fils, Daniel, revient d'une longue promenade avec Snoop, son chien guide, et découvre Samuel mort en dessous de la fenêtre du grenier. Sandra déclare à un vieil ami, l'avocat Vincent Renzi, que la chute devait être accidentelle. Lorsque Vincent rétorque que le tribunal ne croira pas à un accident, Sandra l'informe de la tentative précédente de Samuel de faire une surdose d'aspirine, six mois auparavant, après avoir arrêté ses antidépresseurs. Vincent remarque un bleu sur son bras, qu'elle explique par un heurt contre un plan de travail.

Daniel rapporte au juge d'instruction que ses parents avaient une conversation paisible lorsqu'il a quitté la maison, mais donne des versions contradictoires sur sa position exacte à ce moment-là lors de la reconstitution.

P.A.F. : 4 € - Article 2

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.



La salle est équipée d'une nouvelle installation de sonorisation et d'un système de purification d'air et de ventilation agréé. *Ciné-débat organisé par la Maison de la Laïcité de Morlanwelz avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - secteur Education permanente et Jeunesse.*

Yvan Nicaise

Accord de gouvernement fédéral : L'avenir ne s'éclaire pas pour les laïques Suite de l'article (page3)

Le Centre d’Action Laïque s’interroge sur la perméabilité toujours plus grande des orientations politiques avec des thèses de l’extrême droite.

Soyons de bon compte : le phénomène n’est pas neuf.

Le Centre d’Action Laïque et beaucoup d’autres acteurs de la société civile le dénoncent depuis des années. Mais l’accord de gouvernement fédéral ne fait rien pour contredire cette évolution.

Les laïques s’interrogent en particulier sur le durcissement du langage et des politiques à l’égard des étrangers, sur certains reculs annoncés des libertés individuelles (visites domiciliaires ou possibilité de contrôler les téléphones), sur les priviléges notamment budgétaires accordés aux politiques de sécurité ou sur la remise en cause ou l’affaiblissement des instruments fédéraux de lutte contre les discriminations.

Etat de droit et impartialité de l’Etat

L’inscription de la laïcité dans la Constitution visant à garantir l’impartialité de l’État n’apparaît pas dans l’accord.

En matière d’État de droit et de lutte contre les extrémismes, le Centre d’Action Laïque salue le rappel sans ambiguïté du respect de l’État de droit, tant dans les chapitres Justice qu’International.



Bien que l’accord de gouvernement mentionne plusieurs fois la lutte contre les extrémismes, le Centre d’Action Laïque regrette que cette notion apparaisse essentiellement en matière de politique étrangère ou d’asile, sans mentionner par exemple les dangers réels de l’extrême droite ou de toute autre forme d’extrémisme.

Le Centre d’Action Laïque rejoint la nécessité exprimée dans l’accord d’inscrire les philosophies et les religions dans un cadre juridique solide et clair, mais aussi répondant à nos valeurs

Extrême-droite

L'imposture sociale

démocratiques, notamment en matière de séparation stricte Église/État, ou encore d'égalité homme-femme.

Droit sociaux

S'agissant des droits sociaux, le Centre d'Action Laïque regrette l'absence de volonté d'individualiser des droits sociaux, revendication historique du mouvement laïque, qui vise à corriger les inégalités structurelles qui grèvent l'autonomie financière des femmes, surtout mariées ou en couple.

La suppression du statut de cohabitant, pourtant réclamée depuis de nombreuses années, n'est pas évoquée dans les 200 pages de l'accord.

En revanche, seront réduits les bénéfices du quotient conjugal qui concerne majoritairement les femmes puisqu'elles gagnent moins.

Aucune recommandation de notre mémorandum afin de lutter contre la pauvreté ne s'y trouve.



Soins de santé

Concernant les soins de santé, le Centre d'Action Laïque salue plusieurs mesures destinées à en améliorer l'accès en réduisant les délais d'attente et en luttant contre le refus de nouveaux patients par les généralistes et spécialistes.

Il est également noté que l'offre de soins sera également adaptée pour garantir un meilleur accès aux populations fragiles, notamment via la médiation interculturelle et le suivi des maladies chroniques. Les patients pourront désigner numériquement leurs personnes de confiance et le droit de plainte sera modernisé.

Questions éthiques

Malheureusement, en matière d'IVG, l'accord de gouvernement manque totalement d'ambition et ne prévoit que la « *poursuite du débat sociétal sur l'interruption volontaire de grossesse sur la base du rapport du comité d'experts* ». Il s'agit en réalité d'une nouvelle mise au frigo qui ne rejoint pas notre revendication de mise en œuvre des recommandations du groupe d'experts, mandaté par le gouvernement

précédent.

En matière de santé reproductive, l'accès facilité à la contraception de longue durée sera une avancée (pour autant que la gratuité soit acquise).

En matière d'euthanasie, l'accord de gouvernement fait mention d'une « *ambition d'élargir la déclaration anticipée aux personnes incapables de donner leur consentement en cas de démence* ». Cet élargissement reposera sur « *une base scientifique approfondie* » et un examen des conditions dans lesquelles il s'inscrit.

Les termes choisis démontrent une grande prudence de la part de la coalition Arizona.



L'accord ne prévoit malheureusement rien pour garantir l'accès à l'euthanasie dans toutes les institutions de soins.

Droits fondamentaux des publics vulnérables

Les mesures envisagées en matière d'asile et de politique carcérale vont également à l'encontre du plaidoyer du Centre d'Action Laïque qui rappelle la nécessité absolue du prisme humaniste en la matière.

Malgré les études unanimes sur l'inefficacité de l'augmentation de la capacité carcérale, l'accord de gouvernement est davantage marqué par le maintien d'un système pénal répressif que par une politique réductionniste centrée sur la réinsertion des détenus, des alternatives à la détention, etc.

Egalité de genres et lutte contre les discriminations

À nouveau, l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas une priorité explicite même si le texte actuel de l'accord précise vouloir « *continuer à investir dans une société inclusive, où aucune distinction n'est faite en fonction du sexe* ».

L'absence de femmes au sein du Kern et la non-parité au sein du gouvernement doivent aussi nous alerter.

Certaines mesures annoncées auront un impact direct et négatif sur l'objectif d'une égalité réelle entre les ressources financières des femmes et des hommes :

- La suppression de la pension de survie pénalise majoritairement les femmes (souvent âgées), qui en sont les principales bénéficiaires. (cf. individualisation des droits sociaux).
- Le durcissement des conditions d'accès à la pension minimum (35 ans de carrière effective) et à la pension anticipée (156 jours de travail par an contre 104 auparavant) désavantage les travailleuses à temps partiel, plus nombreuses que les hommes.
- La restriction des périodes assimilées pour le calcul des pensions réduit encore davantage les droits à la retraite des femmes, souvent contraintes d'interrompre leur carrière pour raisons familiales.
Aucune mesure concrète ne vise un soutien financier aux familles monoparentales, composées à 80 % de femmes, alors qu'elles sont quatre fois plus exposées au risque de pauvreté.
Plusieurs avancées sont néanmoins à noter dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles.
De même, retenons la volonté de lutter contre les mutilations génitales avec la mise en place de formations pour la police, les acteurs de la justice et les travailleurs sociaux, ainsi que des campagnes de prévention envers les familles concernées. Celles-ci pourront désormais être visées par des procédures judiciaires, sans oublier, pour les médecins et les travailleurs sociaux, la levée du secret professionnel.

Intelligence artificielle (IA) et atteintes à l'environnement

Concernant le développement de l'IA, l'accord prévoit l'élaboration de politiques concrètes autour du déploiement des technologies qui tombent sous l'application de la législation européenne, récemment adoptée par le Parlement.

Néanmoins, le Centre d'Action Laïque déplore l'absence de volonté de créer un comité consultatif indépendant relatif à l'éthique de l'intelligence artificielle.

Ajoutons qu'en matière d'environnement, relevons simplement que le gouvernement promeut « *une transition financièrement abordable via une réforme fiscale qui soutiendra les opportunités offertes aux entreprises par le défi climatique et aidera tous les ménages. Cette réforme comprend une série de mesures fiscales visant à encourager*



les investissements verts et les innovations durables au sein des entreprises ».

Le gouvernement promeut « une transition financièrement abordable via une réforme fiscale qui soutiendra les opportunités offertes aux entreprises par le défi climatique et aidera tous les ménages. Cette réforme comprend une série de mesures fiscales visant à encourager les investissements verts et les innovations durables au sein des entreprises. »

Yvan Nicaise

Source : analyse du CAL sur l'accord du gouvernement fédéral

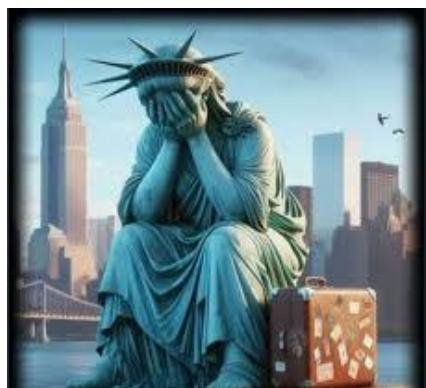
N.B. : Et à la région wallonne ?

A côté de cette déclaration fédérale qui se veut prometteuse..., soulignons la décision de la région wallonne de raboter assez fortement les primes énergies à la rénovation et à l'isolation. Moins 60% en moyenne pour, par exemple, la rénovation de la toiture, l'isolation des murs et des sols ou le remplacement du système de chauffage.

Les États-Unis : Ennemis de notre démocratie ?

Avec l'élection du président Donald Trump aux États-Unis, les fondements mêmes de la démocratie américaine ont été mis à l'épreuve par les diverses mesures prises par sa nouvelle administration et ses proches collaborateurs, tels que J.D. Vance et Elon Musk. Ces actions ont porté atteinte aux droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, qu'ils violent de manière répétée, tout en piétinant le droit international.

La montée d'un pouvoir autocratique et l'ingérence sur la scène politique européenne



Le rêve de Trump de remplacer la démocratie par un pouvoir autocratique se construit sans aucun état d'âme. Au-delà de l'affaiblissement de l'ordre constitutionnel américain, il a affiché ouvertement son soutien aux partis d'extrême droite des pays de l'Union européenne, notamment en Allemagne. Soulignons que leurs programmes sont fortement marqué par décision de Trump : avortement, droit des minorités, mariage pour tous, immigration...

Cette ingérence dans la vie politique des pays européens peut être vue comme une tentative de mainmise sur la politique de ces nations.

Les répercussions sur l'OTAN et la défense européenne

Les attaques de Trump contre l'OTAN ont fragilisé cette alliance cruciale pour la sécurité européenne. En mettant en cause les engagements américains au sein de l'OTAN, il sème le trouble et les inquiétudes parmi les alliés européens quant à la fiabilité des États-Unis en tant que partenaire de défense. Cette situation a exacerbé les tensions au sein de l'alliance et a affaibli sa capacité à répondre aux menaces globales. Les États-Unis ont pourtant implanté de nombreuses bases militaires visant à défendre l'Europe de son voisin russe mais, vu les orientations trumpistes, elles deviennent des centres de contrôle et de pouvoir sur les activités militaires de plusieurs pays européens.

Les négociations avec la Russie

Les négociations en cours entre les États-Unis et la Russie, menées sans la participation de l'Union européenne et de l'Ukraine, illustrent un mépris inacceptable pour les partenaires européens. Ces discussions montrent la volonté de Trump de marginaliser l'Europe dans les décisions stratégiques au détriment de la sécurité collective et cela, face à une Russie dont la volonté expansionniste reste menaçante.

Les États-Unis : Alliés ou adversaires ?

Outre des relations économiques qui s'enveniment et face à ces actions et à cette politique de division, il est légitime de se demander si les États-Unis peuvent encore être considérés comme des alliés fiables. Le soutien affiché à des régimes autoritaires et les tentatives de déstabilisation des démocraties européennes posent de sérieuses questions sur les intentions réelles de l'administration Trump.

Conclusion

En conclusion, les mesures prises par Donald Trump et ses collaborateurs ont non seulement affaibli la démocratie américaine, mais ont également des répercussions profondes sur la scène internationale. L'ingérence dans la politique européenne, la remise en question des engagements au sein de l'OTAN, et les négociations exclusives avec la Russie témoignent d'une volonté de redéfinir les alliances et de promouvoir un ordre mondial autoritaire. Il est crucial pour les démocraties de rester vigilantes et de défendre les valeurs de liberté et de justice face à ces défis. Les États-Unis ont longtemps été perçus comme des défenseurs de la démocratie, mais les récentes décisions de leur administration soulèvent des préoccupations quant à leur rôle futur sur la scène internationale.

La Laïcité, à travers son engagement résumé en ces trois mots - liberté, égalité, solidarité - et tous les mouvements philosophiques et partis politiques partageant cette devise, doivent s'unir en intensifiant leurs actions et leur présence sur tous les terrains où la démocratie doit être préservée voire renforcée.

C'est une question de survie démocratique, ici et dans le monde.

Yvan Nicaise

17 mars à 14h15
« Les Lundi du Préau » présente
« Des maisons de charité aux centres hospitaliers »
par Achille Van Yperselee
Président du cercle d'histoire Henri Guillemin

Cet exposé, soutenu par une projection, tente d'évoquer nos valeureux prédecesseurs qui ont créé notre système de soins de santé et certains de nos contemporains et contemporaines qui furent et qui sont encore aujourd'hui, les riches ferment de cette forêt qui pousse en silence, récompensant ainsi les efforts de ces idéalistes au grand cœur.

Ce sont les politiciens humanistes des siècles passés, précurseurs de nos institutions modernes, les administrateurs actuels des mutuelles et hôpitaux ; et tous ceux et toutes celles qui, sur le terrain, ont apporté leur savoir-faire avec courage et dévouement, dans un esprit louable de service.

Cet exposé, conçu dans le giron du Cercle d'Histoire et de Folklore Henri Guillemin est dédié à la gloire de tous ceux et de toutes celles qui ont créé et qui ont participé à ces grands mouvements philanthropiques au cœur de la sécurité sociale et des soins de santé.

Il présente aussi l'énumération et la description des établissements de charité au travers des siècles qui nous amènent aux centres hospitaliers actuels.

Texte de présentation d'Achille Van Yperselee



**A vos agendas : nos activités d'avril 2025
(hors activités permanentes)**

Mardi 15 avril - 19h30

Conférence « Climatiquement correct : pourquoi le réchauffement climatique a lieu, comment on essaie de nous faire croire le contraire »
Par Jean-François Viot, auteur du livre « Chaud devant ! Bobards et savoirs sur le climat »

Lundi 21 avril : Les Lundis du Préau

12h30 : repas

14h15 : Activité à définir

17 mars : « Les Lundis du Préau »
12h30 : Repas mensuel
14h15 : « Des maisons de charité aux centres hospitaliers »
par Achille Van Yperseele

- Pour cette journée de détente, rappelons que chacun a le choix, soit :
 - de participer au repas convivial : **18 €**
 - de participer à **l'activité de l'après-midi** qui comprend toujours le goûter : **5 €**
 - ou de participer au repas et l'activité (goûter compris) : **23 €**
- La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.



Menu

Carbonnades à la La Hic **Frites**

Dessert

café

Réservation indispensable du repas et/ou de l'activité (comprenant le goûter) au plus tard le **mercredi 12 mars inclus** par téléphone au **064/442326** et **confirmation par paiement** au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'asbl Maison de la Laïcité-Morlanwelz.

Mentionner « Préau février - nom et nombre de personnes ».

Editeur responsable : Yvan Nicaise
Mise en page : Dominique Patte
Couverture : Naomi DE Smedt (Fédération des Maisons de la Laïcité)